

Les trois premiers docteurs « honoris causa »

L'Université Pontificale de la Sainte Croix vient d'accorder le doctorat « honoris causa » au cardinal Dionigi Tettamanzi (Théologie) et aux professeurs Javier Hervada (Droit canonique) et John M. Rist (Philosophie)

5 déc. 2002

L'acte universitaire s'est tenu à Rome le 26 novembre dernier, dans

l'amphithéâtre Cardinal Höffner de l'Université. Plusieurs recteurs des autres universités de Rome y participèrent, ainsi que des membres du corps diplomatique et des collègues des trois doctorants. Il s'agit des trois premiers doctorats « honoris causa » accordés par l'Université de la Sainte Croix.

Dans sa salutation initiale, Mgr Xavier Echevarria, prélat de l'Opus Dei et grand chancelier de l'Université de la Sainte Croix souligna la mission de l'Université comme « noyau vivant de préparation de nouvelles générations d'hommes et de femmes, consciemment voués au service du bien commun à travers la promotion de la connaissance ». En analysant le sens de la cérémonie qu'il présidait, il a fait aussi référence à l'exemple et à l'enseignement de saint Josémaria Escrivá, inspirateur de l'Université de la Sainte Croix, où la tâche

humaine et la vie spirituelle sont toujours profondément unis.

« Celui qui, en suivant un instinct profond, a fait de l'université le lieu de son propre travail », dit Mgr Echevarria « est conscient d'avoir assumé une responsabilité à la fois grande et enthousiasmante, aussi bien face aux hommes que face à Dieu. Pour l'affronter efficacement, l'effort intellectuel n'est pas moins important que l'effort spirituel : si nous voulons former des esprits capables de s'orienter vers la vérité, nous devons forger des âmes assoiffées de Dieu ».

Le premier doctorant était le cardinal Dionigi Tettamanzi, archevêque de Milan, qui consacra sa « lectio » au sujet « Actualité de l'encyclique Veritatis Splendor. La relation entre vérité et liberté ». Le cardinal a exposé comment quelques périodes historiques ont mis en

évidence que la liberté seule, déracinée de toute objectivité, ne parvient pas à décider de façon satisfaisante de ce qui est bien et de ce qui est mal. Il faut, dit-il, que la liberté et la vérité soient éclairées par la lumière de la Foi qu'a apportée l'annonce évangélique.

D'après l'archevêque de Milan, « la vie vécue par le croyant, spécialement la vie de sainteté, parce que celle-ci est la connotation même et le dynamisme propre de l'existence morale, devient l'échantillon le plus éloquent de la vérité, de la beauté, du bonheur et de l'efficacité qui caractérisent de façon intime les propositions morales ».

Le deuxième doctorant était le professeur Javier Hervada, titulaire de la chaire de Droit canonique et de Droit naturel à l'Université de Navarre. Dans son intervention, qu'il a voulu appeler « Confessions d'un

canoniste », il a parcouru son propre itinéraire universitaire, à l'origine duquel il y a deux conceptions fondamentales : celui de la relation juridique comme axe du système canonique et celui de l'ordonnancement canonique compris comme un système de relations juridiques, régies par le principe de justice.

Le philosophe John M. Rist, professeur émérite de « Classics and Philosophy » de l'Université de Toronto était le troisième doctorant. Le professeur Rist est membre de la « Royal Society » du Canada et du « Clare Hall » de Cambridge. Dans sa « lectio magistralis », il a analysé le fondamentalisme sous les angles historique et logique. « Une caractéristique permanente, peut-être la plus universelle du fondamentalisme est son statut de sous-genre de l'ignorance volontaire » signala-t-il. Et il précisa qu'il lui

donne ce caractère volontaire « dans le sens qu'il implique un choix de vie, une praxis, souvent de type sévère et rigide ».

Lors de la remise des doctorats, les chœurs de Mgr Pablo Colino ont interprété plusieurs fragments musicaux accompagnés par le quartet « Gli amici dell'Armonia ».

En commentant l'acte, le recteur de l'Université Pontificale de la Sainte Croix, monsieur le professeur Mariano Fazio a affirmé que « ces trois premiers docteurs « honoris causa » incarnent, chacun dans son milieu et selon sa personnalité, un modèle du chercheur d'exception, non seulement pour leurs mérites scientifiques indiscutables, mais aussi pour leur généreuse disposition au service de la communauté académique. Ils constituent aussi pour nous un point de référence pour le modèle intellectuel que nous

désirons former dans les
amphithéâtres de nos universités.

Les trois premiers docteurs « honoris
causa », outre qu'ils ont contribué de
plusieurs manières au
développement de l'Université de la
Sainte Croix, ont rendu au long de
leur carrière un service loyal à la
vérité, dans un esprit
authentiquement chrétien. « Et tel est
le service qui anime l'Université
Pontificale de la Sainte Croix :
rechercher humblement la vérité
pour la mettre à la disposition des
autres », conclut le professeur Fazio.